

ABONNEMENTS :		
EN AN	EN MOIS	EN JOURS
Nèvre et limitr... 65.00	30.00	16.00
Autres départ.... 60.00	32.00	17.00
Union postale.... 100.00	52.00	28.00

TELEPHONE : 2-47 & 2-18

Rédaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS ♦ 20 CENTIMES RÉGIONAL QUOTIDIEN 20 CENTIMES ♦ Compte chèques postaux : Paris 272-43. — Registre du Commerce n° 57

### PANORAMA DE GUERRE

## Une lettre de Taza évoque la vie quotidienne de nos héroïques soldats

Un de nos amis qui a suivi les diverses phases de l'offensive contre Abd-el-Krim, et qui se rend dans le sud du Rif où les tribus s'agitent et où la rapine et la cruauté de l'échecard de la révolte, nous adresse les lignes suivantes purement épistolaires, mais combien colorées et suggestives de la vie de nos soldats sur le front rifain en ce moment.

Taza, 20 octobre. — A une journée de beaux temps succède une journée de pluie. Avant-hier l'oléoduc Haddar, qui descendait de M'Sila, baigne le camp Desroches, roulaient des eaux torrentueuses entraînant avec un bruit formidable des troncs d'arbres, des quartiers de rochers, des cailloux. Un convoi de ravitaillement et de munitions dut s'arrêter.

Les tringlots regardaient, navrés, la piste largement barrée par la rivière furieuse. Impossible d'avancer. Et pourtant, on les attendait avec impatience. Les mulets de bât qui sont l'élément essentiel des troupes en colonne, trempés de pluie, recevaient sans mauvais humeur apparente, les averse successives qui, dégoûtant sur leur dos, leurs sacs, leurs ballots, leurs couffins, formaient des cascades autour d'eux. Et les charrettes marocaines, les arabes, immobilisés, russelant d'eau. Les hommes allaient, venaient, désarmés, toujours la même pensée hantait leur esprit : « On les attendait au camp Desroches ».

Vers le soir, la pluie cessa et le soleil apparut comme un ciel de cyclope entre deux paupières de nuages.

— Si l'on essayait de passer tout de même, dit un sous-officier.

Le lieutenant qui commande le convoi déclara que ce serait une folie. On risquerait d'être emporté par le courant.

— Essayons, que diable, avec des volontaires, insiste le sous-officier.

Tous les hommes se présentent

— Eh bien, allons-y.

Et on y va.

Les convois remontent sur leurs voitures et excitent du geste et de la voix les bêtes d'attelage qui ont de l'eau presque jusqu'au poil.

Les mulets de bât viennent ensuite. Deux d'entr'eux perdent pied et sont entraînés dans l'océan avec leur cargaison. Tant pis. Les véhicules s'enfoncent jusqu'au moyen dans l'eau bourbeuse. Ce sont des cris, des jurons, des blasphèmes, et aussi des mots drôles comme on trouvent spontanément les troupiers français en campagne. Une charrette cubite on parvient à la retirer non sans peine. Des sacs tombent. En avant. Toujours en avant.

Et le convoi passe.

Une fois de plus le train des équipages a fait son devoir et plus que son devoir.

Les communiqués officiels signalent chaque jour l'action vigoureuse de la cavalerie française unie à la cavalerie espagnole.

Jusqu'à présent, on s'était étonné que la cavalerie qui avait joué un si grand rôle dans les campagnes de 1912, 1914 et 1917, n'ait pas coopéré de façon active à nos opérations. Elle s'était bornée, en effet, à des services de reconnaissance et de sécurité qui, d'ailleurs, n'étaient pas en danger. On la gardait pour des actions plus intéressantes, plus brillantes, où elle devait se couvrir de gloire.

A Guevici, à M'Soum, à Sidi-Bel-Kacem, pays nomades, elle avait été tenue en réserve. Les mehallas du Sultan, pleines de bonne volonté, s'étaient chargées de débarrasser des régions où des partisans d'Abd-el-Krim essayaient d'arrêter la marche des indigènes restés fidèles à la parole donnée, et qui considéraient le sultan Moulay Youssef Ben Hassan Ben Mohammed comme « celui qui intimidait les lions dans leur repaire même ». Ces mehallas qui nous ont rendu de réels services, ont été dispersés dans les derniers jours de septembre, pour permettre aux hommes qui les composaient de rentrer dans leur foyer et de procéder à l'ensemencement des champs en vue de la moisson future.

Et bientôt, des régiments de cavalerie massés à Sidi-Bel-Kacem, se mettaient en route vers Hassi-Mediam où s'opérait une importante concentration.

La pluie, survenue malencontreusement, retardait la marche en avant. Mais, malgré les pistes détremées, escarpées de spahis, goumiers, chasseurs d'Afrique, Légion étrangère, parlaient vers les objectifs qui leur avaient été désignés.

De Hassi-Mediam ils se dirigèrent vers le nord-ouest où ils devaient rencontrer, à la suite d'une randonnée admirable, la cavalerie espagnole.

Des mehallas d'Abd-el-Krim se dressèrent devant eux et l'on se battit des deux côtés avec une fureur extraordinaire à Sidi Bou Rokba. Dans un galop fou passant en leur tête, les mètres cubitèrent l'ennemi. L'âme héroïque de notre race se révéla une fois de plus. Il y eut des chocs furieux, une rumeur magnifique contre laquelle toute résistance était inutile. Les chevaux piaffaient, hennissaient, gréssaient, l'éclaboussaient, comme grésés par l'odeur de la poudre, entraînés par leurs cavaliers qui se tenaient sur les étriers, presque debout, fonçaient en une charge foudroyante, tandis que des cris de haine et de douleur s'élevaient.

Nous étions là quand l'offensive s'est déclenchée : Spectacle inoubliable, vision extraordinaire. Sous un ciel drapé de nuages gris, les manteaux rouges des spahis flottaient au vent, les bouffons et les djellabas des goumiers flottaient dans un tourbillon mouvant, tandis que les chasseurs d'Afrique, comme soudés à leurs montures, laissaient une traînée bleue sur le sol couleur d'ocre.

Personne ne tomba dans l'ardente mêlée. Quelques chevaux furent blessés, et sur leur robe, le sang s'éleva en larmes de rubis.

Quand vint le soir, notre cavalerie après avoir dépassé An-Zohra, atteignit Souk-el-Sebt et faisait sa liaison avec les troupes espagnoles.

Et, par les sentiers de la montagne, descendirent vers les vainqueurs en une horde loquace, des guerriers Gueznati qui, allant puis demander à l'Amman, traitaient péniblement les taureaux du sacrifice.

X. X. X.

### L'APOSTASIE DE M. LE TROCQUER

## M. Millerand accuse sèchement réception de la démission de la Ligue républicaine nationale donnée par l'ancien « Ministre de la Ruhr »

Paris, 4 novembre. — M. Millerand, ancien président de la République, président de la Ligue républicaine nationale, vient d'adresser la lettre suivante à M. Le Trocquer, député :

Mon cher et ancien collègue,

J'ai donné connaissance au comité directeur de la Ligue républicaine nationale de votre lettre de démission. Il y a eu unanimité à penser que l'attitude que vous avez

prise en donnant confiance au cabinet du cartel et qui contribue ainsi à prolonger au détriment du pays et de la République, une situation fautive, rendait en effet impossible le maintien de votre collaboration à la direction de la Ligue.

Il a, en conséquence, prononcé votre radiation du comité directeur.

Veuillez agréer, etc...

Le groupe de l'Union républicaine démocratique que préside M. Louis Marin a tenu à constater au cours d'une réunion tenue cet après-midi, la persistance de la discipline et de l'unité montrée par ses membres et a chargé son bureau de se mettre en contact avec les bureaux des groupes de la Chambre et du Sénat, ainsi que des organisations politiques, représentant l'opposition, pour faire respecter la discipline nécessaire dans l'opposition.

Dans les rangs socialistes, si réservés d'ordinaire, il semble bien que la séance d'hier n'a fait qu'accroître certain accord que laissent déjà pressentir la démission de Paul Boncour, Renaudet, Vincent Auriol et Moutet comme membres de la commission politique du groupe.

La fraction modérée du parti qui déjà s'est inquiétée de l'entrave des propos de M. Compière-Morel, déclarant au cours de la dernière réunion du conseil national du parti, qu'il fallait au besoin aller jusqu'à la déclaration de M. Paul Faure, à la tribune de la Chambre, était d'une arrogance excessive s'il faut croire ce qui se fit cet après-midi, un certain nombre de membres du parti modéré et de tendance réformiste, songeraient à se désolidariser de ces exagérations qu'ils jugent particulièrement dangereuses dans la situation politique actuelle.

Le crédit de l'Etat est « atteint »

Paris, 4 novembre. — Le parquet de la Seine a fait saisir des affiches qui étaient apposées sur les murs de Paris et qui avaient pour titre : « La République et la Banqueroute ». Ces affiches commençaient ainsi : « Le franc ne vaut même plus quatre sous ».

Une information est ouverte contre X... pour atteinte au crédit de l'Etat en vertu de la loi du 12 février 1924.

M. Maillefeu, juge d'instruction, chargé de l'affaire a fait saisir dans les lieux publics ces affiches et a donné à la police judiciaire, des commissions rogatoires pour faire opérer la même saisie en province où des télégrammes ont été envoyés dans les grandes villes.

Cela pose le problème de la conscience et de l'intérêt.

Coscience des destinées vitales de la France et intérêts d'un clan de sportifs en mal de proconsuls.

Il faut choisir, M. Painlevé et, en circonstance, vos qualités de savant pourraient vous servir.

Avant de devenir le mathématicien que le monde nous envie, vous avez dû apprendre sur les bancs de l'école, que le problème de la quadrature du cercle était insoluble.

Pas plus insoluble que celui qui consiste à concilier le bien avec le mal, l'intérêt français et l'intérêt étranger, la politique de clan et la politique nationale.

La question tragique ayant été posée, vous n'avez su la résoudre ni dans un sens ni dans un autre.

Votre majorité est à gauche et cependant vous comprenez que la gauche, avec ses théories destructives et exorbitantes de toute discipline, nous conduit à une perte certaine. Malgré cela, par intérêt de parti, vous n'osez vous dégager de cette faction.

Mauvais calcul. Vos amis les socialistes ne sauraient vous en tenir gré. Ils l'ont bien montré en votant la motion Paul Faure et en s'abstenant, lors du fameux vote de confiance, que vous avez obtenu par 32 voix de majorité.

Le gouvernement chancelant, qui n'existera plus demain, peut-être, ne doit pas nous faire perdre de vue le problème de nos destinées politiques.

Leur partie sont à envisager.

Où bien une nouvelle consultation du pays, on il dirait s'il vaut être sauvé ou s'il vaut être perdu, ou bien l'instauration immédiate d'un pouvoir fort de l'adhésion de tous les Français, responsable et stable.

La dictature, en un mot.

Et ce mot ne semble plus faire peur à personne.

### « TU L'AS VOULU GEORGES DANDIN »

## Où l'on voit P.-P. P. à la recherche d'une majorité

Et une majorité à la recherche de soi-même

Le ministère Painlevé se trouve dans une situation très difficile et nous ne perdons pas notre temps à le plaindre.

« Tu l'as voulu Georges Dandin ! »

Conger l'intérêt de parti avec l'intérêt national, accorder les intérêts particuliers avec les grands problèmes nationaux, c'est une conception que peut avoir un homme moyen dans des circonstances moyennes.

Mais l'heure n'est plus aux solutions mixtes, car nous sommes à un tournant critique de notre histoire. Examinons les choses du point de vue français, nous voyons : la banqueroute (la hideuse banqueroute) avec toutes ses conséquences, des guerres coloniales sur les bras, nécessitant la mobilisation de deux cent cinquante mille combattants dont un certain nombre seront destinés à être étendus froids et sanglants sur la terre étrangère.

Cela pose le problème de la conscience et de l'intérêt.

Coscience des destinées vitales de la France et intérêts d'un clan de sportifs en mal de proconsuls.

Il faut choisir, M. Painlevé et, en circonstance, vos qualités de savant pourraient vous servir.

Avant de devenir le mathématicien que le monde nous envie, vous avez dû apprendre sur les bancs de l'école, que le problème de la quadrature du cercle était insoluble.

Pas plus insoluble que celui qui consiste à concilier le bien avec le mal, l'intérêt français et l'intérêt étranger, la politique de clan et la politique nationale.

La question tragique ayant été posée, vous n'avez su la résoudre ni dans un sens ni dans un autre.

Votre majorité est à gauche et cependant vous comprenez que la gauche, avec ses théories destructives et exorbitantes de toute discipline, nous conduit à une perte certaine. Malgré cela, par intérêt de parti, vous n'osez vous dégager de cette faction.

Mauvais calcul. Vos amis les socialistes ne sauraient vous en tenir gré. Ils l'ont bien montré en votant la motion Paul Faure et en s'abstenant, lors du fameux vote de confiance, que vous avez obtenu par 32 voix de majorité.

Le gouvernement chancelant, qui n'existera plus demain, peut-être, ne doit pas nous faire perdre de vue le problème de nos destinées politiques.

Leur partie sont à envisager.

Où bien une nouvelle consultation du pays, on il dirait s'il vaut être sauvé ou s'il vaut être perdu, ou bien l'instauration immédiate d'un pouvoir fort de l'adhésion de tous les Français, responsable et stable.

La dictature, en un mot.

Et ce mot ne semble plus faire peur à personne.

Paris-CENTRE commencera dimanche prochain la publication de son nouveau feuilleton

## Le Maître de Ballantrae

Un grand roman sentimental et d'aventures par STEVENSON, traduction Théo VARLET

### A propos de l'école unique

La déclaration ministérielle, si insignifiante en soi, est imprégnée de l'esprit mégalomane du Cartel, auquel, malgré les déceptions répétées qu'il lui cause, et l'obligation où il se trouve de s'en séparer chaque fois qu'il s'agit de grands intérêts nationaux, M. Painlevé, Sganarelle indécorable et pitoyable, reste attaché, comme un sourpant traîné, incapable d'obéir à autre chose qu'à sa stupide passion.

Et voilà pourquoi on trouve dans ladite déclaration le complot invisible desornais, dans toute cette déclamation cartelliste sur l'« Ecole Unique, en voie de devenir la Tarte à la Crème de ce groupement inconsistant, de cette politique incohérente, comme autrui l'anticléricalisme définitivement démodé.

L'école unique qu'on essaie d'imposer à l'opinion, n'est pas moins combattue par les meilleurs esprits, comme généralisée d'esprit primaire, c'est-à-dire de culture rétrécie de nivellement intellectuel par en bas.

Votez d'abord l'opinion de M. le professeur Edouard Branly, le célèbre inventeur de la déclaration de M. Paul Faure, à la tribune de la T. S. F. :

« Gardons-nous des imprudences pédagogiques. Il n'est pas certain qu'il y ait autant d'enfants laissés en triche qu'on veut bien le dire, tant de bons ouvriers ni tant de bons employés de commerce qui auraient eu intérêt à faire de très longues études.

« Certes, je suis persuadé que, dans cette classe ouvrière, que je connais bien, que je fréquente et que j'aime, il y a nombre d'enfants aptes à bénéficier des études secondaires, d'abord et supérieures ensuite. Mais, voyons, est-ce que l'école primaire on ne remarque pas ces sujets d'élite, est-ce qu'on ne les a pas eus, est-ce qu'ils n'ont pas leur figure, lycée, est-ce qu'ils n'y font pas bon figure, est-ce qu'ils n'ont pas des grandes écoles littéraires, scientifiques, artistiques, les enfants du peuple ne sont pas en grand nombre ? Qu'on facilite au maximum pour tous les enfants qu'il peut intellectuellement réussir toutes les possibilités de succès. L'approuve, j'approuve, qu'on fasse pour cela tout et le reste, mais qu'on ne bouleverse pas de fond en comble tout notre enseignement sans savoir où l'on va. »

Ecoutez maintenant M. Henri Bernes, « Tout d'abord, le monopole, un monopole plus complet que Napoléon ou le Restaurateur n'ont jamais été le concevoir, supprimer, maint seulement toute institution enseignante, même toute éducation isolée au sein de la famille ; une conscription précoce

### La vérité « officielle » sur les troubles de Damas

#### La canonnade a succédé à un combat de rues

Paris, 4 novembre. — Le ministère des Affaires Étrangères vient de recevoir sur les derniers troubles de Damas, les renseignements suivants :

Le 18 octobre, tandis que la colonne Gaminel exerçait sa répression dans le secteur éloigné, deux bandes qui opéraient depuis quelques jours aux environs de Damas, ont pénétré dans la ville par les faubourgs indigènes de Chagour et de Medjan.

Elles ont débordé la police syrienne et, grâce à l'appui de la partie suspecte de la population, elles essayèrent de se porter vers les quartiers qui offraient un butin à leurs pillages.

Le commandement tenta d'arrêter les hordes par un combat de rues, mais il se rendit compte du danger que présentait celui-ci.

Les troupes se seraient fait massacrer en avançant dans des ruelles d'où des coups de feu partaient des fenêtres et des terrasses.

Pour impressionner les rebelles, le commandement fit alors tirer huit coups de canon.

Les insurgés s'arrêtèrent et ce calme relatif permit au commandement de faire un barrage effectif autour du quartier européen.

Au matin du 19 octobre, les insurgés reprirent la fusillade et tentèrent sans succès d'enlancer un autre quartier. Ils allèrent également et sans succès le palais d'Azem et la vieille citadelle qui se trouve à côté et où étaient placés quelques éléments de nos troupes.

Le commandement estimait qu'il valait mieux éviter le corps à corps et cherchant surtout à impressionner les rebelles, fit tirer dans la journée du 19 octobre, un certain nombre d'obus à cadence ralentie, en visant autant que possible les points de rassemblement des rebelles, c'est-à-dire les terrasses des jardins. Dans la matinée du 20 octobre, les délégations des quartiers indigènes se succédèrent au commandement et firent leur soumission. A midi, le calme était rétabli.

Aucun civil européen n'a été tué ou blessé. Les troupes françaises ont eu un dizaine de morts dont trois Français et trente blessés, dont deux Français.

Les rebelles ont perdu environ 200 morts. Deux Tripolitains. Les dégâts ont été limités au quartier indigène dans lequel ne se trouve aucune construction remarquable par son architecture ou ses richesses, hors le palais Azem. Celui-ci est d'ailleurs intact, sauf une aile neuve qu'on avait installé dans le bureau du commandement.

Dans le quartier juif, une seule maison est détruite. Dans le quartier de Chagour, une vingtaine de maisons indigènes et quelques dizaines de petites maisons en torchis ont été touchées. Un incendie en a endommagé une autre.

Quelques volées des Soukhis se sont effondrées.

### ENCORE UN DRAME D'AMOUR

## La jeune femme abandonnée tente d'égorger l'infidèle et se tranche le cou

La blessure est mortelle

Paris, 4 novembre. — M. Grossmann, 38 ans, brocanteur, a été trouvé ce matin, gravement blessé à la nuque, dans l'appartement qu'il occupe, 39, rue Brancion. Près de lui se trouvait, étendue sans connaissance, la gorge tranchée, son amie, Mlle Georgette Bacherie, âgée de 22 ans.

Tous deux ont été transportés à l'hôpital de Vaugirard. Leur état est des plus graves.

Notre enquête

Paris, 4 novembre. — Allons-nous voir une série de drames d'amour répondre à la fin tragique de M. et Mme Max Linder ?

Le drame qui mit en émoi ce matin les habitants d'un bel immeuble moderne, 29, rue Brancion, présente d'assez frôlantes analogies avec celui de l'hôtel Balmore.

Le brocanteur Georges Grossmann, 30 ans, d'origine polonaise, occupait à cette adresse un appartement très confortable d'un loyer de 3.200 francs avec sa maîtresse, Georgette Bacherie, jolie blonde de 22 ans.

La jeune femme avait quitté ses parents il y a trois ans, pour vivre avec M. Grossmann qui, lui-même, s'était séparé de son épouse légitime.

Le faux ménage fut longtemps des plus unis et les discussions ne commencèrent à troubler le bonheur du brocanteur, installa chez lui sa petite fille de six ans, qui était restée tout d'abord auprès de sa mère.

La situation ne tarda pas à s'envenimer, bien qu'il n'y ait rien de sérieux. Les voisins du couple ne percevaient pas un écho du désaccord grandissant.

Et cependant Mlle Bacherie se persuadait de plus en plus que sa liaison allait être brisée.

Elle confia ses craintes il y a quelques jours à un ami de M. Botschkirod, ajoutant que si son ami l'abandonnait elle n'hésiterait pas à le tuer.

Le drame

M. Botschkirod s'empressa de prévenir M. Grossmann. Le brocanteur décida alors de rompre, craignant ainsi éviter un dénouement tragique.

Hier soir, il s'endormit tranquillement vers 10 heures et ce matin, dès son réveil, il déclara à sa compagnie qu'elle devait se préparer à s'en aller, ajoutant qu'il lui donnerait l'argent dont elle aurait besoin.

Mlle Bacherie parut accepter la rupture. Quelques instants plus tard, M. Grossmann se pencha sur le petit lit où dormait sa fille quand la jeune femme lui porta brusquement sur le côté gauche du cou, un violent coup de rasoir.

L'homme perdant son sang en abondance se relevant et vit sa maîtresse qui tentait à son tour de franchir la gorge. Il essaya vainement d'arrêter son geste. La malheureuse tomba, la tranchée artère à moitié sectionnée. Alors M. Grossmann appela au secours et les autres locataires accourus ne purent que transporter d'urgence les deux blessés à l'hôpital Vaugirard. Mlle Bacherie est dans un état désespéré. Son ami, lui, paraît hors de danger. Sa blessure est moins profonde qu'on avait cru et l'on pense qu'il pourra demain être ramené à son domicile.

Il a fait à M. Laffère, commissaire de police du quartier Saint-Lambert, le récit qui précède en dotant les marques du plus grand désespoir. La petite fille qui fut le témoin, épouvantée de la scène tragique, a été confiée à des voisins.

Un ouvrier est électrocuté par une lampe portative

Huy, 4 novembre. — M. Guillaume Fontaine, âgé de 56 ans, domicilié à Sainte-Huy, manœuvre à la Société des agglomérés d'Ollignies, travaillait dans des maisons en construction, transportant du ciment à l'étagé. Comme la nuit était venue, il se servait pour guider sa marche, d'une lampe électrique portative, reliée par un long fil à une prise de courant. Tout à coup, un autre ouvrier entendit Fontaine pousser un long cri de douleur. Il se porta à son secours de ce dernier qu'il trouva étendu sans vie au pied de l'échafaud et étreignant dans sa main la lampe électrique.

A l'aide d'un bâton, il voulut retirer la lampe électrique de la main de l'ouvrier, mais il reçut lui-même une forte commotion.

Un docteur, appelé d'urgence, constata que Fontaine était mort.

L'ASSASSINAT DE PHILIPPE DAUDET DEVANT L'OPINION

## M. Mirman, l'ancien préfet de Meurthe-et-Moselle déclare qu'aucun des points sur lesquels sa conviction d'un crime est assise, n'est effleuré par le réquisitoire

Et la partie civile insiste pour qu'on entende M. Herriot

Paris, 4 novembre. — L'audience est ouverte à 12 h. 30. M. Léon Daudet demande si une décision est intervenue en ce qui concerne Gruffy.

M. Paignot. — J'ai transmis votre information au ministère des Affaires étrangères, j'attends une réponse.

M. Daudet. — Je tiens essentiellement à ce que Gruffy vienne à la barre. Son témoignage est essentiel.

Quelle était la portée des paroles de M. Herriot à M. Léon Daudet ?

M. Plessis, journaliste, rapporte que M. Herriot, alors président du Conseil, lui a déclaré :

— Je ne crois pas au suicide de Philippe Daudet. Je crois plutôt à un assassinat accidentel.

— Oh M. Herriot a-t-il tenu ce propos, de M. P. P.

— L'endroit importe peu, c'était dans l'appartement d'une dame. Je suis prêt à donner le nom de cette personne, mais non publiquement. C'est chez une pensionnaire très illustre.

M. P. P. — En présence de la déclaration de témoin, la partie civile insiste pour que M. Herriot vienne à cette barre.

Il faut fixer le point suivant : Sur quoi M.

### L'HOMME AUX NOMBREUX NOMS

## Arrêté sur la plainte du concierge il traîne derrière lui un long passé d'escroc

Et il louait des appartements fictifs

Paris, 4 novembre. — Constant Alexandre Travers, né le 12 novembre 1882, à Legreville (Manche), se disant homme de lettres, était arrêté le 23 septembre dernier, à l'Exposition des Arts Décoratifs, sur la plainte d'un concierge, qu'il avait tenu d'escroquer quelques jours auparavant.

Depuis cette date, la police judiciaire est parvenue à reconstituer le passé de cet individu que l'on considère comme un escroc de haut vol.

Tout d'abord sous le nom d'André Manuel, il commut en novembre 1920, un abus de confiance s'élevant à 290.000 francs au préjudice de MM. Darville, Delvoye, II, rue Volney, il fut condamné de ce fait par contumace, à 20 ans de travaux forcés. En 1923, sous le nom de Simon Meyer, il vola de nombreux bijoux, auxquels il remettait des chèques sans provisions. Sous le nom de Mesnard, secrétaire de M. Mantachief, professeur de langues, il se fit remettre dans une banque du boulevard des Capucines, où M. Mantachief avait un dépôt, une somme de 31.000 francs. On lui remit même un carnet de chèques, ce qui lui permit de continuer à pratiquer ses escroqueries sous plus de vingt noms différents.

Le 4 août 1924, il escroqua le bijoutier Wingard, 9, boulevard Poissonnière, par lequel il se fit remettre une somme de plusieurs milliers de francs et 194.000 francs de bijoux qu'il paya avec des chèques sans provision. Ce fut ensuite la maison Henry, orfèvre, 10, boulevard Mesherbes, qu'il escroqua de 18.000 francs de couvertures en argent. Puis M. Ullmann, bijoutier, boulevard Sébastopol, qu'il escroqua d'une somme de 21.000 francs, le 21 avril 1925.

Depuis six mois, l'escroc ne s'occupait plus de bijoux, mais il pratiquait le vol par location fictive d'appartements, au préjudice des concierges.

Travers est maintenant au dépôt.

TUEE PAR UN AUTOBUS

Paris, 4 novembre. — A 10 heures, ce matin, avenue des Champs-Élysées, en face du théâtre Marigny, un autobus de la ligne A-B a renversé et tué sur le coup Mlle Luizez, demeurant 8, rue Cortea.

Toujours les renards argentés

Paris, 4 novembre. — Le démarcheur Georges Marchal, de Nancy, arrêté le 29 octobre dans l'affaire de la Société Française des Renards Argentés, pour avoir présenté Fontanilles, sous le nom de David, au banquier Giraud, et à son associé Martin, a été mis en liberté provisoire, sous caution de 5.000 francs.

Marchal et Martin ont affirmé avoir présenté le banquier que David était en réalité Fontanilles. Mais M. Giraud n'a convenu pas et soutient qu'il n'a connu le vrai nom et le passé de Fontanilles que par un article d'un journal financier, le 10 octobre.

Le pétrole aux environs de Riom

Paris, 4 novembre. — Le sondage de Mirabel, exécuté par l'Etat, aux environs de Riom, a recouvert trois formations imprégnées de pétrole très épais, dont des opérations de sondage ont permis de recueillir, en cinq fois, trois tonnes d'échantillons.

M. Guillaume, directeur des Mines, accompagné de M. Brunechwig, ingénieur des mines, s'est rendu sur place pour conférer avec le service des Mines, M. Glandeaud, professeur de géologie à l'Université de Clermont-Ferrand et les ingénieurs de la Société entrepreneur du sondage, au sujet des dispositions à prendre pour la poursuite des opérations.

La pensée française à l'étranger

Nous apprenons avec plaisir que La Bourrasque, le dernier livre de notre collaborateur et ami, M. Constantin-Weyer, a été relégué par la sélection Sekwana.

On sait que le but de cette sélection, dont le comité est présidé par M. Fortunat Strowsky, est de signaler périodiquement à l'attention des lecteurs étrangers les quatre meilleurs ouvrages parus en France.

Nous re

# Le procès Bajoi-Léon Daudet

Le procès Bajoi-Léon Daudet. C'est une affaire X... sur laquelle le médium.

Et le témoin, avec le relief que peut donner à la parole, une ardente conviction, discute les raisons données à l'appui du non-lieu.

On demande à M. Noguère s'il n'a pas à poser de questions à M. Mirman :

— Vite, un autre témoin, lance ironiquement le défendeur.

— C'est une impertinence, dit M. Vallet.

— En tout cas, je constate que le préfet de la Corse a chez vous une meilleure presse que l'ancien préfet de Meurthe-et-Moselle.

M. Peignot déclare qu'il n'apporte aucune passion dans cette affaire.

M. Clemenceau a pu dire qu'en politique il n'y a pas de justice. Mais c'est un axiome qui n'a pas cours dans l'exercice de ce palais.

M. Daudet. Dans les paroles de M. Peignot, j'ai senti la pointe. Je déclare ici en réponse à son insinuation, que je n'ai pas vu M. Clemenceau une seule fois pendant la guerre.

La police est faillible. Avec les limous qui vont suivre, nous revenons à la surveillance de la boutique et aux faits postérieurs au 24 novembre.

On sait que la préfecture de police avait envoyé trois de ses inspecteurs à la suite du coup de téléphone de la Sûreté Générale.

M. Fournier, l'un de ces inspecteurs, déclare qu'il a téléphoné à la préfecture de police pour signaler que la boutique surveillée était celle de Le Flaoutier, connue comme anarchiste.

Il a vu en arrivant un taxi et s'arrêtant devant la boutique. Il était alors 3 heures. Vers 4 heures moins le quart, le taxi est parti se dirigeant vers la Bastille.

Juste à 6 heures, ajoute le témoin, personne n'a pénétré dans la boutique, à la naissance. Seul M. Rexal a pénétré à l'intérieur de l'immeuble sur son ordre, pour demander à la concierge, Mme Cottet, le nom du libraire.

M. Colombo est entré dans la boutique vers 6 heures. Sur le coup de 7 heures, les fonctionnaires de la Sûreté Générale ont abandonné la surveillance. Ils en ont informé les inspecteurs de la préfecture de police sans leur donner aucune consigne.

M. Daudet. Connaissez-vous un cas où un individu ait échappé à une surveillance faite avec un tel déploiement de forces ?

Cela arrive assez souvent.

Cet aveu de la faillibilité de la police est salué par des rires.

Nous étions séparés des agents de la Sûreté Générale. Nous sommes allés à la boutique en arpentant le boulevard. Nous avons constaté les allées et venues dans la boutique. M. Le Flaoutier est sorti plusieurs fois avec des personnes que nous n'avons pas pu identifier.

Nous n'avons rien entendu, rien vu. Nous n'avons rien remarqué. C'est à ce moment-là que nous sommes intervenus. Personne n'est entré ni sorti répondant au signalement du jeune homme qu'on nous avait donné. A la fin de la journée, il y avait un brouillard assez intense, mais on pouvait voir à une dizaine de mètres.

Un arrêt de mort contre Philippe. Sur la question de M. Daudet, le témoin rappelle le signalement de l'anarchiste donné par la Sûreté Générale; ce signalement était accompagné de l'indication : Est armé.

M. Léon Daudet. — C'était l'arrêt de mort contre mon fils.

Les cheveux en brosse, moustaches courtes, Delange, contrôleur général de la Sûreté Générale.

Il rappelle les circonstances bien connues lesquelles il reçut l'ordre de M. Marlier d'organiser la surveillance. Rien de nouveau sur le signalement, par-dessus belge. Est armé.

Un hasard III. Puis le témoin ajoute :

M. Lannes est arrivé quand la surveillance était commencée. La boutique est huppée; nous dit-il, n'y touchez pas.

Le chiffre de onze policiers amenés sur les lieux est une légende. Nous n'étions que cinq d'abord, trois venus en renfort un peu plus tard et enfin trois inspecteurs de la préfecture de police dont nous n'altérions pas la venue.

Car j'ignorais que M. Marlier avait alerté la préfecture.

C'est donc un hasard et les circonstances qui ont rassemblé onze fonctionnaires de la police. Vers 4 heures, un 4<sup>e</sup> inspecteur est sorti de la boutique. Nous n'avons aperçu qu'une silhouette. Des inspecteurs détachés aussitôt n'ont pu rattraper cette personne. Si la surveillance n'a rien donné, c'est qu'elle ne pouvait aboutir, le signalement étant trop vague.

En revenant de la surveillance, j'ai informé M. Marlier que le libraire était M. Le Flaoutier. C'est alors que j'ai demandé le dossier de Le Flaoutier qui j'ai vu dans un procès-verbal à été dressé concernant qu'il avait détenu des objets anti-conceptionnels.

Sur les trois visites de M. Delange à Lariboisière, rien de nouveau. Sur la troisième démarche, il précise ceci :

# Revue de la Presse

## LA BONNE AFFAIRE L'Action Française (Ch. Maurras) :

Les socialistes ont fait une assez bonne affaire hier soir. Leur avis avait fini par un refus d'octobre à toutes les grâces, amitiés et avances que leur faisait M. Painlevé.

Le nouveau gouvernement a fait sa déclaration. M. Léon Bérard l'a interrompue. On a voté ensuite. Il y a eu 221 voix pour le cabinet, 183 contre. C'est une petite majorité.

Ce n'est même pas une majorité du tout si l'on compte les abstentionnistes parmi lesquels les cent membres du groupe socialiste parlementaire, comme opposants.

LA CRISE N'EST PAS RESOLUE L'Humanité : La crise n'est pas résolue. Elle continue, aggravée.

MENU DE « PROLETAIRES » Le Matin : La Russie des tsars était dépensière et somptueuse. Nous l'avons su. La Russie de la République est économe et frugale. Nous le savons.

Le régime alimentaire doit être aussi rigoureusement égalitaire que le régime politique, on est pénétré d'admiration pour un peuple hier aux abois qui peut s'offrir aujourd'hui des menus princiers.

DEUX SEANCES SIGNIFICATIVES Le Figaro (Lucien Romier) : Nous étames, hier deux séances bien significatives.

Il y avait la séance de la Chambre qui fut interrompue par le vote de la loi sur la nationalité, et la séance de la Chambre, la sensation presque physique de l'inaptitude parlementaire à saisir le volume et le poids du problème financier.

Le gouvernement oppose le démenti le plus énergique et le plus indigné à une information qui vient d'être publiée, et d'après laquelle ses principaux ministres auraient fait des coupures de la loi de 1913.

Le gouvernement met en garde l'opinion publique contre les solides renseignements mensongers et tendancieux, qui n'ont d'autre objet que de faciliter les manœuvres de Bourse.

Le matin, la présidence du conseil a fait paraître la note suivante :

De l'enquête à laquelle il a été procédé au sujet d'une information relative à un projet financier et démenti par M. le ministre des finances, résulte que l'opinion publique n'aurait été en aucun cas trompée par des renseignements faussés.

Le ministre des finances a été très touché par le geste de M. le ministre de l'Intérieur, qui a voulu faciliter les manœuvres de Bourse.

Le ministre de l'Intérieur a été très touché par le geste de M. le ministre des finances, qui a voulu faciliter les manœuvres de Bourse.

Le ministre des finances a été très touché par le geste de M. le ministre de l'Intérieur, qui a voulu faciliter les manœuvres de Bourse.

Le ministre de l'Intérieur a été très touché par le geste de M. le ministre des finances, qui a voulu faciliter les manœuvres de Bourse.

Le ministre des finances a été très touché par le geste de M. le ministre de l'Intérieur, qui a voulu faciliter les manœuvres de Bourse.

Le ministre de l'Intérieur a été très touché par le geste de M. le ministre des finances, qui a voulu faciliter les manœuvres de Bourse.

Le ministre des finances a été très touché par le geste de M. le ministre de l'Intérieur, qui a voulu faciliter les manœuvres de Bourse.

Le ministre de l'Intérieur a été très touché par le geste de M. le ministre des finances, qui a voulu faciliter les manœuvres de Bourse.

Le ministre des finances a été très touché par le geste de M. le ministre de l'Intérieur, qui a voulu faciliter les manœuvres de Bourse.

Le ministre de l'Intérieur a été très touché par le geste de M. le ministre des finances, qui a voulu faciliter les manœuvres de Bourse.

Le ministre des finances a été très touché par le geste de M. le ministre de l'Intérieur, qui a voulu faciliter les manœuvres de Bourse.

Le ministre de l'Intérieur a été très touché par le geste de M. le ministre des finances, qui a voulu faciliter les manœuvres de Bourse.

Le ministre des finances a été très touché par le geste de M. le ministre de l'Intérieur, qui a voulu faciliter les manœuvres de Bourse.

Le ministre de l'Intérieur a été très touché par le geste de M. le ministre des finances, qui a voulu faciliter les manœuvres de Bourse.

Le ministre des finances a été très touché par le geste de M. le ministre de l'Intérieur, qui a voulu faciliter les manœuvres de Bourse.

Le ministre de l'Intérieur a été très touché par le geste de M. le ministre des finances, qui a voulu faciliter les manœuvres de Bourse.

Le ministre des finances a été très touché par le geste de M. le ministre de l'Intérieur, qui a voulu faciliter les manœuvres de Bourse.

Le ministre de l'Intérieur a été très touché par le geste de M. le ministre des finances, qui a voulu faciliter les manœuvres de Bourse.

# Comité Jean Baffier

Seance du 4 novembre 1925 Bureau de PARIS-CENTRE

Nouvelles adhésions au comité d'honneur : MM. Paul GASQ, statuaire à Paris. François COTY, directeur du « Figaro » à Paris.

Albert LIGER, poète berrichon à Issoudun (Indre) et Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts qui a bien voulu accepter la présidence d'honneur du Comité Jean Baffier par la lettre suivante :

Paris, le 29 octobre 1925. Vous avez bien voulu offrir la présidence d'honneur du Comité qui s'est constitué en vue de l'érection d'un monument à la mémoire de Jean Baffier et pour la création au Musée de Nevers d'une salle qui contiendra les œuvres de ce Maître.

Je vous remercie de cette attention à laquelle je suis sensible et il m'est très agréable, en acceptant la présidence d'honneur qui m'est offerte, de donner à votre initiative une marque toute particulière d'intérêt. Veuillez agréer, etc. Yvon DELBOS.

Le Comité adopte la lettre-circulaire qui sera prochainement adressée aux amis et admirateurs de Jean Baffier.

Nous continuons aujourd'hui la publication des précieux témoignages écrits qui nous sont parvenus.

Edmond I HARAUCOURT Directeur du Musée de Cluny Ancien président de la Société des gens de Lettres

De grand cœur, et avec toute ma sympathie artistique, j'accepte la faveur que vous m'offrez d'inscrire mon nom sur la liste des membres d'honneur du comité Jean Baffier. Veuillez croire, etc.

Docteur Henri de BRINON Président de la Société d'Emulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais (Moulins)

En réponse à votre lettre du 18 courant, je reconnais bien volontiers que la Société d'Emulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais s'est toujours vivement intéressée au Maître Jean Baffier et à son œuvre artistique.

Docteur H. NOLLET Saint-Satur (Cher)

Je suis heureux de vous adresser ma contribution à l'œuvre de justice et de réparation pour rendre hommage à notre ami Jean Baffier et préserver sa mémoire de l'oubli.

Je vous remercie d'avoir pensé à moi en cette occasion et c'est de grand cœur que je vous adresse mon adhésion.

Les Grecs remettent en liberté les soldats bulgares prisonniers

Athènes, 4 novembre. — Tous les soldats bulgares qui avaient été faits prisonniers par les troupes grecques au cours des récents incidents de frontières, ont été remis en liberté.

LA CLASSE 1925

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts de Nevers (100 fr), MM. Wallig, desguise (10 fr), etc.

Paris, 4 novembre. — Le comité militaire interallié qui préside le maréchal Foch et auquel la conférence des ambassadeurs avait envoyé pour l'étudier, la note allemande relative au désarmement, vient de lui dresser son rapport.

La conférence des ambassadeurs se réunira vendredi prochain pour l'examiner. Le rapport du comité militaire qui est bref, reconnaît la valeur des destructions d'armes, de matériel de guerre et du matériel industriel pouvant servir à des fabrications de guerre.

Parmi les nouvelles qui arrivent de Syrie et qui percent à travers le prodigieux mutisme officiel, il en est une qui se confirme et qui paraît bien être vraie, c'est que, durant le bombardement de Damas, le palais d'Azem, le palais d'Al-Hamra et le palais d'Al-Hamra ont été détruits.

Le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, M. Daladier, ministre de la guerre, vient de rappeler dans une circulaire les règles qui doivent être suivies pour l'incorporation des jeunes soldats en insistant sur la collaboration étroite du commandement et du service de santé sur le rôle d'éducateur qui incombe à l'officier et sur l'interdiction formelle de brimades et de vexations à l'égard des jeunes soldats.

Paris, 4 novembre. — La deuxième fraction du contingent de 1925 va prochainement être appelée sous les drapeaux. M. Daladier, ministre de la guerre, vient de rappeler dans une circulaire les règles qui doivent être suivies pour l'incorporation des jeunes soldats.

M. BERARD EST ELU MEMBRE DU COMITE DE LA LIGUE REPUBLICAINE

Paris, 4 novembre. — A l'unanimité, le comité directeur de la Ligue républicaine nationale a élu M. Léon Bérard, député, ancien ministre, membre du comité directeur de la Ligue en remplacement de M. Le Troquer.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT PERSAN EST AGREE PAR L'ANGLETERRE

Téhéran, 4 novembre. — Le ministre de Grande-Bretagne a reçu l'autorisation de reconnaître le nouveau gouvernement.

M. BERARD EST ELU MEMBRE DU COMITE DE LA LIGUE REPUBLICAINE

Paris, 4 novembre. — A l'unanimité, le comité directeur de la Ligue républicaine nationale a élu M. Léon Bérard, député, ancien ministre, membre du comité directeur de la Ligue en remplacement de M. Le Troquer.

LE PRESIDENT PRESIDE MORALEMENT UNE CHASSE DIPLOMATIQUE

Paris, 4 novembre. — Le président de la République a offert aujourd'hui dans les tirés de Rambouillet, une chasse en l'honneur du Corps diplomatique.

PREVISIONS METEOROLOGIQUES

Région Parisienne. — Conditions sans grand changement. Vent de sud-ouest à 7 mètres. Ciel nuageux à très nuageux, avec quelques ondées. Minimum température, Minimum de température, environ 10°.

Les Sports

NIÈVRE

ALLIER

le match sélection de Champagne contre Bourgogne aura lieu au Greusot le 15 novembre

Depuis longtemps déjà, le comité de Bourgogne...

Union Sportive. — La 1<sup>re</sup> équipe de l'U. S....

Club Nautique. — Notre club, continuant ses déplacements...

Championnats de Bourgogne reprendront dimanche prochain...

Le match Dijon-Autun paraît assez équilibré...

Le match Dijon-Creusot sera le gros événement de la journée...

Après de leur période d'entraînement, Dijon et le Creusot...

Le deuxième série, Mâcon se rend à Auxerre et aura du mal à prendre le meilleur sur les Auxerrois...

Le prix du pain dans l'Allier. — Le préfet de l'Allier vient de prendre l'arrêté suivant :

Art. 1<sup>er</sup>. — A partir du 4 novembre 1925, le prix maximum du kilogramme de pain est fixé dans le département de l'Allier, à 1 fr. 60.

Art. 2. — La vente du pain de consommation courante ne peut se faire qu'au poids ; en conséquence, le vendeur doit ou ajouter l'appoin, ou n'exiger que le prix correspondant au poids livré, tel qu'il est fixé à l'article 1<sup>er</sup>.

Art. 3. — Le présent arrêté n'abroge aucune des dispositions des arrêtés municipaux qui ne lui sont pas contraires, et réserve le droit des maires de taxer le pain à un prix inférieur au prix limite fixé à l'article 1<sup>er</sup>.

Nota. — Ce prix est un maximum. Il ne peut donc être dépassé ; mais les maires ont le pouvoir de taxer le pain à un prix inférieur s'ils estiment que les conditions locales le permettent.

Le banquet des mutilés et anciens combattants. — Rappelons que les mutilés et les anciens combattants organisent, comme chaque année, un banquet à l'occasion de la fête de l'Armistice.

Les réserves de pêche. — La commission tripartite chargée d'examiner la répartition du tiers de la surface des réservoirs du département de l'Allier...

IN MEMORIAM. — Les comités locaux de la ligue des droits du religieux ancien combattant (J. R. A. C.) et de la ligue des anciens combattants (P. A. C.) ont pris l'initiative...

OFFICE DEPARTEMENTAL DES PUPILLES DE LA NATION. — Le contrôle des pupilles de la nation sera effectué dans les communes ci-après :

NEVERS

Une lettre

Un habitant de la nouvelle cité dont j'ai signalé l'autre jour la naissance, m'envoie la lettre suivante :

Monsieur, J'ai vu sur Paris-Centre l'article intitulé « Du Mousse au Tonkin » et signé le « Gueuleur ».

Je m'empresse de faire mienne les doléances exposées par mon correspondant. Il serait à souhaiter, en effet, que les chemins de cette future bourgade soient mis en état de bref délai.

Il serait désirable également que la rusticité passerelle dont il parle soit remplacée par quelque chose de plus approprié, de plus confortable.

Le calme le plus complet ne régnait pas toujours au cours de cette assemblée et M. le maire eut fort à faire pour rétablir de temps à autre le silence.

Un dire des producteurs, la hausse du lait est due à l'augmentation sans cesse croissante du prix des matières nécessaires à l'alimentation du bétail, tourteaux, betteraves, sons, etc.

Quel inconvénient verriez-vous à la suppression des dépôts particuliers qui seraient remplacés par des dépôts municipaux ?

Un membre de l'assistance préconise d'autre part l'établissement d'une carte de lait donnant droit de priorité aux vieillards, aux malades et aux enfants.

Un deuxième incident. — M. le maire avait invité également un représentant des consommateurs en la personne de M. Chauvin.

Un troisième incident. — M. le maire avait invité également un représentant des consommateurs en la personne de M. Chauvin.

Un quatrième incident. — M. le maire avait invité également un représentant des consommateurs en la personne de M. Chauvin.

Un cinquième incident. — M. le maire avait invité également un représentant des consommateurs en la personne de M. Chauvin.

Un sixième incident. — M. le maire avait invité également un représentant des consommateurs en la personne de M. Chauvin.

Un septième incident. — M. le maire avait invité également un représentant des consommateurs en la personne de M. Chauvin.

Un huitième incident. — M. le maire avait invité également un représentant des consommateurs en la personne de M. Chauvin.

Un neuvième incident. — M. le maire avait invité également un représentant des consommateurs en la personne de M. Chauvin.

MAJESTIC-PALACE

Jeudi Vendredi Samedi Dimanche 5 heures 6 heures 7 heures 8 heures

LE MIRACLE DES LOUPS

Le plus gros chef-d'œuvre mondial présenté sur l'écran au GRAND OPERA DE PARIS

La location commencera jeudi à 10 heures du matin

Un bon conseil : Retenez vos places à l'avance

SOCIÉTÉ DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES

Le président du comité de Nevers de la Société de secours aux blessés militaires fait connaître que les dames candidates au diplôme d'infirmière qui ont été inscrites au dispensaire...

REUNION DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Le comité se réunira à 17 heures, demain vendredi 6 novembre.

Les anciens du 114. — Rendez-vous des anciens du 114 R. A. L., café de la Renaissance, le 11 novembre, à 11 heures.

Malades sur la voie publique. — M. Alexandre, 72 ans, retraité de la compagnie des chemins de fer P.-L.-M., a été atteint d'un malaise et est allé se reposer sur le trottoir.

Bal de l'Armistice. — Les Amis de la France font savoir qu'ils organisent un bal, le 10 novembre au soir, aux Salons Vauban.

Etat civil. — Aimée Lantier, rue des Pâtis, 10 ; Yves Protat, rue Saint-Etienne, 19 ; Alice Lacour, rue de Paris, 1.

Publication de mariage. — Francis Bar, mécanicien à Garçhizy (Nièvre), et Bérengère Petit, domestique, hôtel du Bon Lézardeur, 10.

Avis aux fumeurs. — Pourquoi payez-vous un tube de pipe à 1 fr. 25, alors que gratuitement nous offrons un briquet double usage au allumage à gaz, extensible, à tout acheter de 10 tubes de pipe à 1 franc.

SAINT-AUBIN-LES-FORGES

La fête du 11 novembre. — Voici le programme de la fête du 11 novembre : à 9 heures, sonneries de cloches ; à 10 h., service religieux pour les morts de la grande guerre.

SAINT-BENIN-DES-BOIS

Vol et rapt. — Pour compliqué de vol et rapt, Victor Daucen, 24 ans, domestique de ferme chez M. Robin, au Mont, a été arrêté.

CHATEAU-CHINON

La foire. — La Foire de Château-Chinon se tiendra commune d'habitude le deuxième lundi du mois, soit le 9 novembre.

Etat civil. — Alice Petitjean, épouse de M. Darcel, adjoint, née Thomas, 67 ans. — Veuve J.-B. Dambun, née Thomas, 67 ans.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

CHATEAU-CHINON

La foire. — La Foire de Château-Chinon se tiendra commune d'habitude le deuxième lundi du mois, soit le 9 novembre.

Etat civil. — Alice Petitjean, épouse de M. Darcel, adjoint, née Thomas, 67 ans. — Veuve J.-B. Dambun, née Thomas, 67 ans.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

CHATEAU-CHINON

La foire. — La Foire de Château-Chinon se tiendra commune d'habitude le deuxième lundi du mois, soit le 9 novembre.

Etat civil. — Alice Petitjean, épouse de M. Darcel, adjoint, née Thomas, 67 ans. — Veuve J.-B. Dambun, née Thomas, 67 ans.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Chaplain. — Banquet d'anciens combattants. — Mercredi prochain, 7<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, un banquet, dont ont pris l'initiative M. Maringe, maire de M. Darcel, adjoint, réunira les anciens combattants de la commune chez F. Fauconnet.

Advertisement for Elot Nevers, featuring a portrait of a woman and the text 'Elot Nevers'.

Advertisement for Lux soap, featuring the Lux logo and the text 'Noir en dernière page'.

CHER LOIRET

SAONE-ET-LOIRE

YONNE

BOURGES TRIBUNAL CORRECTIONNEL

PITHIVIERS Concours d'apprentissage pour les artisans du fer et du bois de l'arrondissement de Pithiviers

CHALON-SUR-SAONE LE CONGOURS AGRICOLE DE CHALON-SUR-SAONE

LE CREUSOT AMICALE CREUSOTINE DES COMBATTANTS 1914-18

AUXERRE TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Jean Moureaux, 19 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, un mois de prison pour vol d'une bicyclette au préjudice d'un Portugais, Firmino Alves, ouvrier à Vierzon-Forges.

Le concours d'apprentissage organisé par les syndicats de marechaux-ferrants et charbons-ferragers de l'arrondissement, sous la présidence de M. Donat, secrétaire-maire de la ville de Pithiviers, aura lieu le dimanche 8 novembre.

Pour empêcher l'extension de la fièvre aphteuse, M. le préfet a pris, à la date du 29 octobre, un arrêté prescrivant les mesures suivantes :

Le grand bal annuel de l'Amicale est fixé au mercredi 11 novembre, salle des fêtes du boulevard Saint-Quentin.

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

— Jacques Jacquot, 42 ans, cultivateur à Nohant-en-Gout, 5 jours de prison avec sursis pour outrage à un gérant.

Charrons : 12 inscriptions ; 1er jury : Patron, Aimé Tavernier ; ouvrier, Georges Fontaine ; 2e jury : patron, M. Michel Fauvin ; ouvrier, M. Arthur Asselineau.

— A leur rentrée, les animaux présentés devant être examinés par un vétérinaire sanitaire auquel seront remis les laissez-passer.

— Trois mois et un jour de prison à Emilie Dubreuil, domestique de culture, pour vol à Auxerre d'une bicyclette.

— Quinze jours de prison avec sursis, 200 fr. d'amende pour blessures par imprudence à M. Lucien Morand, chauffeur à Paris, qui, le 5 août dernier, a renversé à Champs, une voiture à âne conduite par un vieillard de 82 ans, M. Gaillon qui fut gravement blessé.

— Joseph Armand, 31 ans, journalier, rue Emile-Deschamps à Bourges, 5 jours de prison par défaut pour bris de matériel au préjudice du tenancier d'un débit « La Fringale », près Bourges.

Chauffeurs : 2 inscriptions, Patron : M. Marius Faucon ; ouvrier, M. Desiré Roumès. Mécaniciens : 2 inscriptions ; patron, M. Covalle Thomas ; ouvrier, M. Guston Doublard.

— Malade depuis quelque temps, Jean Savoye, 46 ans, ouvrier mineur, demeurant rue du Havre, n'avait pas eu de soins et les lésions qu'il avait contractées sont devenues graves.

— Le tribunal retent, pour supplément d'enquête, une affaire d'homicide par imprudence dans laquelle M. Gilbert Gerneau, instituteur libre à Avallon, est poursuivi pour avoir, passant à bicyclette à Villeneuve-Saint-Salves, renversé un vieillard de 70 ans, M. Beaudoin, qui a succombé un mois après l'accident.

— L'acquitte M. Jean Poullet, demeurant à Champollon, poursuivi pour avoir, à Arcy-sur-Cure, renversé avec son auto un de ses voyageurs M. Bézin, qui est mort le jour même.

LE PAVILLON BERRY-NIVERNAIS AUX ARTS DECORATIFS

Section spéciale — Bourrelleurs. — 2 inscriptions ; patron, M. Cyrille Ferrand ; ouvrier, M. Georges Allègre.

Mme Simard, 45 ans, garde-barrières au passage à niveau de l'avenue de Paris, a été crochétée par l'auto de M. Diet-Murat, de Paris, alors qu'elle fermait la clôture pour le passage d'un train.

— L'acquitte M. Jean Poullet, demeurant à Champollon, poursuivi pour avoir, à Arcy-sur-Cure, renversé avec son auto un de ses voyageurs M. Bézin, qui est mort le jour même.

— L'acquitte M. Jean Poullet, demeurant à Champollon, poursuivi pour avoir, à Arcy-sur-Cure, renversé avec son auto un de ses voyageurs M. Bézin, qui est mort le jour même.

Nous apprions que le pavillon Berry-Nivernais, aux Arts Décoratifs à Paris vient d'obtenir un « grand prix » classe 7, ensemble et ameublement.

— Tonneliers : 1 inscription ; patron, M. Gaston Langevin ; ouvrier, M. Emile Bourard.

— Un enfant est étouffé. — Un jeune enfant de 4 ans, Bouillot, habitant avec ses parents à Saint-Marcel, a été gravement brûlé par de l'eau bouillante.

— L'acquitte M. Jean Poullet, demeurant à Champollon, poursuivi pour avoir, à Arcy-sur-Cure, renversé avec son auto un de ses voyageurs M. Bézin, qui est mort le jour même.

— L'acquitte M. Jean Poullet, demeurant à Champollon, poursuivi pour avoir, à Arcy-sur-Cure, renversé avec son auto un de ses voyageurs M. Bézin, qui est mort le jour même.

— Paul Rozel, domestique de ferme à Marmagne, a porté plainte également contre son patron pour vol d'une somme de 550 francs qui lui aurait été soustraite dans un débit de la rue Parerie vers 16 heures.

— Mécaniciens : M. Edouard Beauvais, rue Cordouan. — Menuisiers : M. Louis Saillard, rue Beaucaire, 14.

— On ignore la cause de cet acte désespéré. — A qui les vaches ? — Chez M. Gauthier, fermier à la Charmée, deux vaches égérées ont été mises en fourrière. Les lui réclamant.

— L'acquitte M. Jean Poullet, demeurant à Champollon, poursuivi pour avoir, à Arcy-sur-Cure, renversé avec son auto un de ses voyageurs M. Bézin, qui est mort le jour même.

— L'acquitte M. Jean Poullet, demeurant à Champollon, poursuivi pour avoir, à Arcy-sur-Cure, renversé avec son auto un de ses voyageurs M. Bézin, qui est mort le jour même.

— Tous les étrangers en résidence à Bourges, qui ne sont pas encore détenteurs de leur carte d'identité, sont invités à se présenter au commissariat de police tous les jours, de 17 à 18 h. 30, pour y retirer ce document.

— Tous les étrangers en résidence à Bourges, qui ne sont pas encore détenteurs de leur carte d'identité, sont invités à se présenter au commissariat de police tous les jours, de 17 à 18 h. 30, pour y retirer ce document.

— L'acquitte M. Jean Poullet, demeurant à Champollon, poursuivi pour avoir, à Arcy-sur-Cure, renversé avec son auto un de ses voyageurs M. Bézin, qui est mort le jour même.

— L'acquitte M. Jean Poullet, demeurant à Champollon, poursuivi pour avoir, à Arcy-sur-Cure, renversé avec son auto un de ses voyageurs M. Bézin, qui est mort le jour même.

— L'acquitte M. Jean Poullet, demeurant à Champollon, poursuivi pour avoir, à Arcy-sur-Cure, renversé avec son auto un de ses voyageurs M. Bézin, qui est mort le jour même.

Le temps. — Température la plus basse de la nuit 6,2 du jour 12,8 hauteur barométrique 763,5.

Le temps. — Température la plus basse de la nuit 6,2 du jour 12,8 hauteur barométrique 763,5.

Le temps. — Température la plus basse de la nuit 6,2 du jour 12,8 hauteur barométrique 763,5.

Le temps. — Température la plus basse de la nuit 6,2 du jour 12,8 hauteur barométrique 763,5.

Le temps. — Température la plus basse de la nuit 6,2 du jour 12,8 hauteur barométrique 763,5.

Prévisions. — Variations barométriques faibles ; quelques ondées orageuses probables.

Prévisions. — Variations barométriques faibles ; quelques ondées orageuses probables.

Prévisions. — Variations barométriques faibles ; quelques ondées orageuses probables.

Prévisions. — Variations barométriques faibles ; quelques ondées orageuses probables.

Prévisions. — Variations barométriques faibles ; quelques ondées orageuses probables.

Etat civil : — Naissance. — Raymond Roy, rue Gambon.

Etat civil : — Naissance. — Raymond Roy, rue Gambon.

Etat civil : — Naissance. — Raymond Roy, rue Gambon.

Etat civil : — Naissance. — Raymond Roy, rue Gambon.

Etat civil : — Naissance. — Raymond Roy, rue Gambon.

POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT GASTRO-INTESTINAL ET EVITER LES CONGESTIONS PRENDRE LE JELIN

POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT GASTRO-INTESTINAL ET EVITER LES CONGESTIONS PRENDRE LE JELIN

POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT GASTRO-INTESTINAL ET EVITER LES CONGESTIONS PRENDRE LE JELIN

POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT GASTRO-INTESTINAL ET EVITER LES CONGESTIONS PRENDRE LE JELIN

POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT GASTRO-INTESTINAL ET EVITER LES CONGESTIONS PRENDRE LE JELIN

SAINT-AMAND TRIBUNAL CORRECTIONNEL

MONTARGIS L'ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

ANIS BERGER

MACON LA QUESTION DES CASERNES AU CONGRES DES MAIRES

LOUHANS

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

— Louis Duplax, 51 ans, cultivateur à Saint-Germain-des-Fossés, qui est poursuivi pour violence, est condamné à 25 fr. d'amende.

— Louis Duplax, 51 ans, cultivateur à Saint-Germain-des-Fossés, qui est poursuivi pour violence, est condamné à 25 fr. d'amende.

— Louis Duplax, 51 ans, cultivateur à Saint-Germain-des-Fossés, qui est poursuivi pour violence, est condamné à 25 fr. d'amende.

— Louis Duplax, 51 ans, cultivateur à Saint-Germain-des-Fossés, qui est poursuivi pour violence, est condamné à 25 fr. d'amende.

— Louis Duplax, 51 ans, cultivateur à Saint-Germain-des-Fossés, qui est poursuivi pour violence, est condamné à 25 fr. d'amende.

— Pour avoir été trouvé porteur hors de son domicile d'engins de chasse prohibés, Louis Morillon, 24 ans, journalier, à la Chapelle-Hugon, s'est vu condamner à 100 fr. d'amende.

— Pour avoir été trouvé porteur hors de son domicile d'engins de chasse prohibés, Louis Morillon, 24 ans, journalier, à la Chapelle-Hugon, s'est vu condamner à 100 fr. d'amende.

— Pour avoir été trouvé porteur hors de son domicile d'engins de chasse prohibés, Louis Morillon, 24 ans, journalier, à la Chapelle-Hugon, s'est vu condamner à 100 fr. d'amende.

— Pour avoir été trouvé porteur hors de son domicile d'engins de chasse prohibés, Louis Morillon, 24 ans, journalier, à la Chapelle-Hugon, s'est vu condamner à 100 fr. d'amende.

— Pour avoir été trouvé porteur hors de son domicile d'engins de chasse prohibés, Louis Morillon, 24 ans, journalier, à la Chapelle-Hugon, s'est vu condamner à 100 fr. d'amende.

— Louis David, 20 ans, journalier, à Nérondes pour coups et blessures est condamné à 100 francs d'amende.

— Louis David, 20 ans, journalier, à Nérondes pour coups et blessures est condamné à 100 francs d'amende.

— Louis David, 20 ans, journalier, à Nérondes pour coups et blessures est condamné à 100 francs d'amende.

— Louis David, 20 ans, journalier, à Nérondes pour coups et blessures est condamné à 100 francs d'amende.

— Louis David, 20 ans, journalier, à Nérondes pour coups et blessures est condamné à 100 francs d'amende.

SANCIONS Coups. — Mme Guillemot a porté plainte contre le fils Jolivet, 19 ans, qu'elle accuse de lui avoir porté des coups.

SANCIONS Coups. — Mme Guillemot a porté plainte contre le fils Jolivet, 19 ans, qu'elle accuse de lui avoir porté des coups.

SANCIONS Coups. — Mme Guillemot a porté plainte contre le fils Jolivet, 19 ans, qu'elle accuse de lui avoir porté des coups.

SANCIONS Coups. — Mme Guillemot a porté plainte contre le fils Jolivet, 19 ans, qu'elle accuse de lui avoir porté des coups.

SANCIONS Coups. — Mme Guillemot a porté plainte contre le fils Jolivet, 19 ans, qu'elle accuse de lui avoir porté des coups.

Accident du travail. — Lundi, en déchargeant un demi-muids, M. Ladure, commis chez M. Bernadet, s'est fait à la main une blessure qui lui occasionnera une incapacité de travail de quinze jours.

Accident du travail. — Lundi, en déchargeant un demi-muids, M. Ladure, commis chez M. Bernadet, s'est fait à la main une blessure qui lui occasionnera une incapacité de travail de quinze jours.

Accident du travail. — Lundi, en déchargeant un demi-muids, M. Ladure, commis chez M. Bernadet, s'est fait à la main une blessure qui lui occasionnera une incapacité de travail de quinze jours.

Accident du travail. — Lundi, en déchargeant un demi-muids, M. Ladure, commis chez M. Bernadet, s'est fait à la main une blessure qui lui occasionnera une incapacité de travail de quinze jours.

Accident du travail. — Lundi, en déchargeant un demi-muids, M. Ladure, commis chez M. Bernadet, s'est fait à la main une blessure qui lui occasionnera une incapacité de travail de quinze jours.

DUN-SUR-AURON Coups. — Au cours d'une discussion, des coups ont été échangés entre Lamichel et Robert Marnier.

DUN-SUR-AURON Coups. — Au cours d'une discussion, des coups ont été échangés entre Lamichel et Robert Marnier.

DUN-SUR-AURON Coups. — Au cours d'une discussion, des coups ont été échangés entre Lamichel et Robert Marnier.

DUN-SUR-AURON Coups. — Au cours d'une discussion, des coups ont été échangés entre Lamichel et Robert Marnier.

DUN-SUR-AURON Coups. — Au cours d'une discussion, des coups ont été échangés entre Lamichel et Robert Marnier.

La Maison des Rossignols Par DELLY

(Suite)

(Suite)

(Suite)

(Suite)

(Suite)

Sur son bureau, se trouvait un bouquet de violettes superbes, dont le parfum embaumait toute la pièce. Lillian, en le voyant s'éleva soudain aussitôt de celui qu'elle portait la veille à sa jaquette, et dont la disparition était passée complètement inaperçue pour elle, dans l'émotion causée par l'aveu de lord Stanville. Ou l'avait-elle perdue ? ... Dehors, ou dans le cabinet de son cousin ? Cela d'ailleurs, n'avait pas d'importance. Ces modestes violettes, aucunement comparables à celles-ci, avaient été achetées à une vente de femme, toute transie par le froid, qu'elle avait croisée en se rendant à la maison des Rossignols.

Sur son bureau, se trouvait un bouquet de violettes superbes, dont le parfum embaumait toute la pièce. Lillian, en le voyant s'éleva soudain aussitôt de celui qu'elle portait la veille à sa jaquette, et dont la disparition était passée complètement inaperçue pour elle, dans l'émotion causée par l'aveu de lord Stanville. Ou l'avait-elle perdue ? ... Dehors, ou dans le cabinet de son cousin ? Cela d'ailleurs, n'avait pas d'importance. Ces modestes violettes, aucunement comparables à celles-ci, avaient été achetées à une vente de femme, toute transie par le froid, qu'elle avait croisée en se rendant à la maison des Rossignols.

Sur son bureau, se trouvait un bouquet de violettes superbes, dont le parfum embaumait toute la pièce. Lillian, en le voyant s'éleva soudain aussitôt de celui qu'elle portait la veille à sa jaquette, et dont la disparition était passée complètement inaperçue pour elle, dans l'émotion causée par l'aveu de lord Stanville. Ou l'avait-elle perdue ? ... Dehors, ou dans le cabinet de son cousin ? Cela d'ailleurs, n'avait pas d'importance. Ces modestes violettes, aucunement comparables à celles-ci, avaient été achetées à une vente de femme, toute transie par le froid, qu'elle avait croisée en se rendant à la maison des Rossignols.

Sur son bureau, se trouvait un bouquet de violettes superbes, dont le parfum embaumait toute la pièce. Lillian, en le voyant s'éleva soudain aussitôt de celui qu'elle portait la veille à sa jaquette, et dont la disparition était passée complètement inaperçue pour elle, dans l'émotion causée par l'aveu de lord Stanville. Ou l'avait-elle perdue ? ... Dehors, ou dans le cabinet de son cousin ? Cela d'ailleurs, n'avait pas d'importance. Ces modestes violettes, aucunement comparables à celles-ci, avaient été achetées à une vente de femme, toute transie par le froid, qu'elle avait croisée en se rendant à la maison des Rossignols.

Sur son bureau, se trouvait un bouquet de violettes superbes, dont le parfum embaumait toute la pièce. Lillian, en le voyant s'éleva soudain aussitôt de celui qu'elle portait la veille à sa jaquette, et dont la disparition était passée complètement inaperçue pour elle, dans l'émotion causée par l'aveu de lord Stanville. Ou l'avait-elle perdue ? ... Dehors, ou dans le cabinet de son cousin ? Cela d'ailleurs, n'avait pas d'importance. Ces modestes violettes, aucunement comparables à celles-ci, avaient été achetées à une vente de femme, toute transie par le froid, qu'elle avait croisée en se rendant à la maison des Rossignols.

— Vous aimez les violettes, Lily ? J'ai été vous en choisir, ce matin. Elle prit les fleurs en rougissant et remercia d'une voix un peu troublée. Puis, sans que lord Stanville eût prononcé un mot de plus, sous deux quêtèrent le bureau et, par la galerie, regagnèrent Stanville-House. Ils se séparèrent sur le palier du premier étage. Hugh se dirigea vers son appartement. Lillian alla mettre les fleurs dans sa chambre. Mais, comme s'ils se fussent donné rendez-vous, ils se retrouvèrent quelques instants plus tard sur ce même palier, descendant ensemble le sévère escalier de pierre, entrèrent de même dans le salon où lady Laurence et Carrie attendaient. La mère eut un regard soudainement hostile vers Lillian. Le trouble de la jeune fille, hier soir, quand Hugh était entré, elle savait, en outre, par Sarah, sa femme de chambre, chargée du rôle d'espionne, que lord Stanville était revenu, la veille, en même temps que sa pupille et avait emmené celle-ci dans son cabinet. ... En sortant, miss Lillian avait bien ému ; elle avait ajouté Sarah. J'ai remarqué aussi quelle n'avait plus, à sa jaquette, le bouquet de violettes qui s'y trouvait quand elle était partie.

— Vous aimez les violettes, Lily ? J'ai été vous en choisir, ce matin. Elle prit les fleurs en rougissant et remercia d'une voix un peu troublée. Puis, sans que lord Stanville eût prononcé un mot de plus, sous deux quêtèrent le bureau et, par la galerie, regagnèrent Stanville-House. Ils se séparèrent sur le palier du premier étage. Hugh se dirigea vers son appartement. Lillian alla mettre les fleurs dans sa chambre. Mais, comme s'ils se fussent donné rendez-vous, ils se retrouvèrent quelques instants plus tard sur ce même palier, descendant ensemble le sévère escalier de pierre, entrèrent de même dans le salon où lady Laurence et Carrie attendaient. La mère eut un regard soudainement hostile vers Lillian. Le trouble de la jeune fille, hier soir, quand Hugh était entré, elle savait, en outre, par Sarah, sa femme de chambre, chargée du rôle d'espionne, que lord Stanville était revenu, la veille, en même temps que sa pupille et avait emmené celle-ci dans son cabinet. ... En sortant, miss Lillian avait bien ému ; elle avait ajouté Sarah. J'ai remarqué aussi quelle n'avait plus, à sa jaquette, le bouquet de violettes qui s'y trouvait quand elle était partie.

— Vous aimez les violettes, Lily ? J'ai été vous en choisir, ce matin. Elle prit les fleurs en rougissant et remercia d'une voix un peu troublée. Puis, sans que lord Stanville eût prononcé un mot de plus, sous deux quêtèrent le bureau et, par la galerie, regagnèrent Stanville-House. Ils se séparèrent sur le palier du premier étage. Hugh se dirigea vers son appartement. Lillian alla mettre les fleurs dans sa chambre. Mais, comme s'ils se fussent donné rendez-vous, ils se retrouvèrent quelques instants plus tard sur ce même palier, descendant ensemble le sévère escalier de pierre, entrèrent de même dans le salon où lady Laurence et Carrie attendaient. La mère eut un regard soudainement hostile vers Lillian. Le trouble de la jeune fille, hier soir, quand Hugh était entré, elle savait, en outre, par Sarah, sa femme de chambre, chargée du rôle d'espionne, que lord Stanville était revenu, la veille, en même temps que sa pupille et avait emmené celle-ci dans son cabinet. ... En sortant, miss Lillian avait bien ému ; elle avait ajouté Sarah. J'ai remarqué aussi quelle n'avait plus, à sa jaquette, le bouquet de violettes qui s'y trouvait quand elle était partie.

— Vous aimez les violettes, Lily ? J'ai été vous en choisir, ce matin. Elle prit les fleurs en rougissant et remercia d'une voix un peu troublée. Puis, sans que lord Stanville eût prononcé un mot de plus, sous deux quêtèrent le bureau et, par la galerie, regagnèrent Stanville-House. Ils se séparèrent sur le palier du premier étage. Hugh se dirigea vers son appartement. Lillian alla mettre les fleurs dans sa chambre. Mais, comme s'ils se fussent donné rendez-vous, ils se retrouvèrent quelques instants plus tard sur ce même palier, descendant ensemble le sévère escalier de pierre, entrèrent de même dans le salon où lady Laurence et Carrie attendaient. La mère eut un regard soudainement hostile vers Lillian. Le trouble de la jeune fille, hier soir, quand Hugh était entré, elle savait, en outre, par Sarah, sa femme de chambre, chargée du rôle d'espionne, que lord Stanville était revenu, la veille, en même temps que sa pupille et avait emmené celle-ci dans son cabinet. ... En sortant, miss Lillian avait bien ému ; elle avait ajouté Sarah. J'ai remarqué aussi quelle n'avait plus, à sa jaquette, le bouquet de violettes qui s'y trouvait quand elle était partie.

— Vous aimez les violettes, Lily ? J'ai été vous en choisir, ce matin. Elle prit les fleurs en rougissant et remercia d'une voix un peu troublée. Puis, sans que lord Stanville eût prononcé un mot de plus, sous deux quêtèrent le bureau et, par la galerie, regagnèrent Stanville-House. Ils se séparèrent sur le palier du premier étage. Hugh se dirigea vers son appartement. Lillian alla mettre les fleurs dans sa chambre. Mais, comme s'ils se fussent donné rendez-vous, ils se retrouvèrent quelques instants plus tard sur ce même palier, descendant ensemble le sévère escalier de pierre, entrèrent de même dans le salon où lady Laurence et Carrie attendaient. La mère eut un regard soudainement hostile vers Lillian. Le trouble de la jeune fille, hier soir, quand Hugh était entré, elle savait, en outre, par Sarah, sa femme de chambre, chargée du rôle d'espionne, que lord Stanville était revenu, la veille, en même temps que sa pupille et avait emmené celle-ci dans son cabinet. ... En sortant, miss Lillian avait bien ému ; elle avait ajouté Sarah. J'ai remarqué aussi quelle n'avait plus, à sa jaquette, le bouquet de violettes qui s'y trouvait quand elle était partie.

— Le motif ?... Quel motif ? Lady Laurence eut un petit ricane ment. — Oui, faites l'innocente !... Vos coquettes à l'égard de mon fils ne sont un mystère pour personne, petite intrigante. Mais il a trop de raison pour ne pas voir clair bientôt dans votre jeu. Et alors, adieu les beaux rêves !

— Le motif ?... Quel motif ? Lady Laurence eut un petit ricane ment. — Oui, faites l'innocente !... Vos coquettes à l'égard de mon fils ne sont un mystère pour personne, petite intrigante. Mais il a trop de raison pour ne pas voir clair bientôt dans votre jeu. Et alors, adieu les beaux rêves !

— Le motif ?... Quel motif ? Lady Laurence eut un petit ricane ment. — Oui, faites l'innocente !... Vos coquettes à l'égard de mon fils ne sont un mystère pour personne, petite intrigante. Mais il a trop de raison pour ne pas voir clair bientôt dans votre jeu. Et alors, adieu les beaux rêves !

— Le motif ?... Quel motif ? Lady Laurence eut un petit ricane ment. — Oui, faites l'innocente !... Vos coquettes à l'égard de mon fils ne sont un mystère pour personne, petite intrigante. Mais il a trop de raison pour ne pas voir clair bientôt dans votre jeu. Et alors, adieu les beaux rêves !

— Le motif ?... Quel motif ? Lady Laurence eut un petit ricane ment. — Oui, faites l'innocente !... Vos coquettes à l'égard de mon fils ne sont un mystère pour personne, petite intrigante. Mais il a trop de raison pour ne pas voir clair bientôt dans votre jeu. Et alors, adieu les beaux rêves !

MACARONI TERRAND & BERNAUD Délices La Marque de Qualité

CRÈME de BEAUTÉ IBBS exquise impression de fraîcheur

PHOSCAO EXQUIS DÉJEUNER PUISSANT RECONSTITUANT Aliment conseillé par tous les médecins aux malades, aux convalescents et aux vieillards. ENVOI GRATUIT D'UN ÉCHANTILLON Administration : 12, Rue de la Tour-des-Dames — PARIS (IXe)

FEUILLETON DE PARIS-CENTRE -25- La Maison des Rossignols Par DELLY

FEUILLETON DE PARIS-CENTRE -25- La Maison des Rossignols Par DELLY

FEUILLETON DE PARIS-CENTRE -25- La Maison des Rossignols Par DELLY

FEUILLETON DE PARIS-CENTRE -25- La Maison des Rossignols Par DELLY

FEUILLETON DE PARIS-CENTRE -25- La Maison des Rossignols Par DELLY

MÉDECINE & HYGIÈNE UTILISATIONS NOUVELLES du PYREX Nos lecteurs connaissent les multiples services que rend déjà le PYREX, ce verre merveilleux, capable de supporter sans aucun danger d'importantes et brusques variations de température. Cette propriété permet d'obtenir des SERINGUES HYPODERMIQUES et des CANULES que l'on peut stériliser à l'eau bouillante ou par flambage à l'alcool. La Société LE PYREX 8, rue Fabre-d'Églantine, Paris-12e adresse gratuitement la notice n° 19 concernant les canules et douches, et sa notice n° 6, relative à ses seringues hypodermiques que MM. les médecins ont adoptées.

MANUFACTURES FRANÇAISES D'AMEUBLEMENTS COLLET-MERIAUD Varennes-sur-Allier (Allier) STOCK VISIBLE : 30.000 meubles Entrée libre - Prix marqués Ouverture permanente dimanches et fêtes compris. Bons Défense et Rente française acceptés en paiement à la valeur du jour. Maison de confiance. - Produits garantis ENVOI GRATUIT DU CATALOGUE DE PROPAGANDE (8 pages) Notre Catalogue Général véritable encyclopédie du Meuble, comprenant 100 pages grand format et 1200 reproductions photographiques avec choix complet : Literie, Sièges, Chambres, Salles à manger, Salons, Cabinets de travail, etc., est envoyé franco et recommandé contre trois francs joints à la demande. Théo Varlet, dont Paris-Centre va donner prochainement l'édition traduite du Maitre de Ballantrae de Stevenson, vient de donner aux éditions Nelson un excellent Kipling « Sous les Dédards ». Conseils aux nouveaux pauvres, pour les aider à vivre. Brochure in-16, f. 2,75 chez l'auteur, Villa Edward-Marcel, à Wimeroux (P.-de-C.).



Avis mortuaires

Vous êtes priés d'assister au Convoi, Service et Entierement de Mademoiselle Renée DESPLACES...

Vous êtes priés d'assister au Convoi, Service et Entierement de M. Louis MARTIN...

Madame Edmond PARIS Née Marie DURCY. Décédée subitement en son domicile, à Decize...

Vous êtes priés d'assister au Convoi, Service et Entierement de M. Louis MARTIN...

Madame Edmond PARIS Née Marie DURCY. Décédée subitement en son domicile, à Decize...

Vous êtes priés d'assister au Convoi, Service et Entierement de M. Louis MARTIN...

Madame Edmond PARIS Née Marie DURCY. Décédée subitement en son domicile, à Decize...

Services et Messes

Un service anniversaire sera célébré en l'église de Caux-la-Ville...

Monsieur Claude THEVENOT. La famille Clair remercie bien sincèrement...

Remerciements

Monsieur Victor CLAIR. ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné...

Madame MAGNIEN Née Jeanne RICHARD. ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné...

Madame MAGNIEN Née Jeanne RICHARD. ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné...

M. et Mme Miens, et toute la famille, remercient...

Mademoiselle Suzanne MIENS. ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné...

Madame MAGNIEN Née Jeanne RICHARD. ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné...

M. et Mme Miens, et toute la famille, remercient...

Madame MAGNIEN Née Jeanne RICHARD. ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné...

M. et Mme Miens, et toute la famille, remercient...

Madame MAGNIEN Née Jeanne RICHARD. ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné...

M. et Mme Miens, et toute la famille, remercient...

Madame MAGNIEN Née Jeanne RICHARD. ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné...

M. et Mme Miens, et toute la famille, remercient...

Madame MAGNIEN Née Jeanne RICHARD. ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné...

M. et Mme Miens, et toute la famille, remercient...

Madame MAGNIEN Née Jeanne RICHARD. ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné...

M. et Mme Miens, et toute la famille, remercient...

Madame MAGNIEN Née Jeanne RICHARD. ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné...

M. et Mme Miens, et toute la famille, remercient...

Madame MAGNIEN Née Jeanne RICHARD. ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné...

M. et Mme Miens, et toute la famille, remercient...

Madame MAGNIEN Née Jeanne RICHARD. ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné...

M. et Mme Miens, et toute la famille, remercient...

Madame MAGNIEN Née Jeanne RICHARD. ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné...

M. et Mme Miens, et toute la famille, remercient...

Madame MAGNIEN Née Jeanne RICHARD. ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné...

M. et Mme Miens, et toute la famille, remercient...

Madame MAGNIEN Née Jeanne RICHARD. ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné...

M. et Mme Miens, et toute la famille, remercient...

BOURSE DU COMMERCE

SUCRES. Courant, 209 et 209,50 payé ; prochain, 210 et 210,50 payé ; janvier, 212,50 et 213 payé...

BOURSE DE PARIS

Table with columns for Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Lists various stocks like Banque d'Algérie, Banque de France, etc.

MARCHE A TERME

Table with columns for Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Lists various commodities like Cacaos, Coton, etc.

PARQUET COMPTANT

Table with columns for Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Lists various stocks like Renault, Peugeot, etc.

COMMUNALES

Table with columns for Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Lists various municipal bonds.

CHANGES

Table with columns for Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Lists exchange rates for various currencies.

BOURSE DU COMMERCE

Yolande Pétel de la Brière, violoniste ; Jacqueline Mendès, violoncelliste, 1er prix du Conservatoire ; Odette Eglibaer, pianiste.

Officiers Ministériels

Etude de M. GALLICHER-LAVANNE, notaire à Nevers, rue Gambetta, n° 5. Aux termes de deux actes reçus par M. Gallicher-Lavanne...

Etude de M. GALLICHER-LAVANNE, notaire à Nevers, rue Gambetta, n° 5. Suivant contrat reçu par M. Gallicher-Lavanne...

Etude de M. GALLICHER-LAVANNE, notaire à Nevers, rue Gambetta, n° 5. Suivant contrat reçu par M. Gallicher-Lavanne...

Etude de M. GALLICHER-LAVANNE, notaire à Nevers, rue Gambetta, n° 5. Aux termes d'un acte reçu par M. Gallicher-Lavanne...

Etude de M. LAFOND, notaire à Levet (Cher). A VENDRE L'AMIABLE. En bloc ou en détail, au gré des acquéreurs.

LES CONCERTS DE T. S. F. « RADIO-PARIS ». Programmes d'aujourd'hui jeudi 5 novembre : A 12 h. 30, radio-concert Lucien Paris...

DEUX MAISONS A VENDRE. sises à Nevers, n° 3, boulevard de la République, dont une de six pièces, cave et grenier, 21 mètres carrés de superficie...

TOUR EIFFEL. De 18 à 19 heures, radio-concert : journal parlé par T. S. F. Programme : La T. S. F. et les postes par M. Victor Emilie Michelet...

ECOLE SUPERIEURE DES P. T. T.

A 20 heures, cours d'espéranto : interrogations et réponses d'un élève ; à 20 h. 30, chronique du cinéma par M. Harlé ; à 20 h. 45, cours de dessin par M. Marc Saurer.

Etude de M. SOULAT, notaire à Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre). VENTE D'ANIMAUX. Par suite de cessation d'exploitation.

Etude de M. BONNET, commissaire-priseur à Nevers. VENTE AUX ENCHERES. Par suite de cessation d'exploitation.

Etude de M. GALLICHER-LAVANNE, notaire à Nevers, rue Gambetta, n° 5. Suivant contrat reçu par M. Gallicher-Lavanne...

Etude de M. GALLICHER-LAVANNE, notaire à Nevers, rue Gambetta, n° 5. Suivant contrat reçu par M. Gallicher-Lavanne...

Etude de M. LAFOND, notaire à Levet (Cher). A VENDRE L'AMIABLE. En bloc ou en détail, au gré des acquéreurs.

Etude de M. LAFOND, notaire à Levet (Cher). A VENDRE L'AMIABLE. En bloc ou en détail, au gré des acquéreurs.

2785. - BOULANGERIE, en pl.-ch. lieu canton, gr. ligne P.-L.-M., bail 21 ans, loy. net 1.600 fr. Aff. plus de 30.000 fr. par jour...

2794. - BOUCHERIE, imp. ch.-lieu canton, gr. ligne P.-L.-M., bail 21 ans, loy. net 1.500 fr. Aff. 400.000 fr. par an...

2790. - ENTREPRISE DE TRANSPORTS ET DEMENAGEMENTS, imp. centre, banlieue très fréquentée Paris. Vend. propre, loy. 3.000 fr. Aff. 65.000 fr. par an...

3° HOTEL-RESTAURANT-BAR, près gare, 32 chambres, eau courante, chauffage central, très bonne affaire. Prix : 330.000 fr. comptant à discuter.

5° HOTEL-CHAMBRES meublées, sans restaurant. Installation moderne, chauffage central, eau courante, bail 16 ans, loyer 4.000 fr. Gros bénéfices. Prix 105.000 fr.

MARECHALERIE ville rég. affaires 30.000 fr. dont 25.000 en ferrures. Long bail. Prix demandé 11.500 fr. à marchal acclé et sérieux.

ALIMENTATION GENERALE VINS et LIQUEURS, carton Nièvre, ligne P.-L.-M. magasin bien agencé, grand loyer logement, loyer 950 fr. bail 9 ans. Prix à débattre : 30.000 fr.

ALIMENTATION - POTERIE-VAISSELLE-VINS et LIQUEURS, canton du Loiret ; loyer 2.300 fr. bail à volonté, vestes locaux, très bonne maison. Prix à débattre 55.000 fr.

LA COUPE DU BOIS DE LA FORET, commune de Saint-Gratien-Savigny, 43 h. environ. Aff. 21 ans. S'adresser : voir visiter à M. CORTEY, à La Foret, commune de Saint-Gratien-Savigny.

AGENTS d'Affaires. A vendre à l'amiable, pour cause de cessation de culture, à Fontaine, commune de Saint-Hilaire-Francais, un domaine de Bridat, situé à 500 mètres environ de la gare de Saint-Hilaire-Francais...

COMMERCIAL OFFICE G. DEPIGNY, 75, boulevard de Courtais. Membre de la Chambre syndicale des mandataires en vente de fonds de commerce et industries de France.

Ventes de propriétés. PROPRIÉTÉ comprenant : bonnet MAISON composée de 2 logements ; TERRAIN 2 hectares environ, convenant à jardinier maraîcher, eau dans la propriété toute l'année.

A LA PLACE CARNOT. Pelletteries & Fourrures. Gilbert TISON, 27 et 29, rue des Bouchers, Moulins Allier. Vêtements, Cravates, Manches, Transformations et Réparations, Corbelles de Mariages...

Hangars métalliques démontables. Toutes dimensions, peuls et occasion, tôles ondulées. GRANDS MAGASINS DU STOCK, 11, rue du Champ-de-Poivre, Nevers, Tél. 9, 99.

VILLA NEUVE, 4 pièces sur cave, grenier, pouvant être mansardée, quartier d'avant, à 800 mètres de gare Saint-Yorre. 65 ares terrain. Libre de suite. Pour cause de changement.

ON DEMANDE. REPRESENTANT sérieux, bonnes références, pour la vente à la commission des vins du centre, pour la Nièvre et départements limitrophes.

ACHATS. On demande à acheter BOUTILLES DE CHAMPAGNE VIDÉS à 0 fr. 45 la bouteille. Faire offre r. rue Creuse, Nevers. E. 5595.

DIVERS. A VENDRE. Divers objets néufs à des prix avantageux tels que : Machines à coudre NEW-HOME, bicyclette Saint-Georges et une d'occasion, phonographes OPÉRA et disques, Phonographes « Acrophonie », service à thé, coupe intérieure, cristal, pistolet Browning, trousse toilette, sacs voyage, malles, couverts Louis XVI, services à table, vaisselle en argent et bronze, services à salade corbeille brisée, services à découper Louis XV, rasoirs décapés APOLLON, rasoirs GILLETTE, etc.

PERSONNEL. M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES de 1er choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toute culture et tout genre de commerce. Dans l'intérêt de Messieurs, nous sommes en mesure de préférence à partir de mercredi 4 courant, à sa succursale, au Nouvel Hôtel, place aux Foires, téléphone 482. Tous renseignements, s'adresser à M. PLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, (téléphone 24.62, débarras pour la foire du 7 novembre, à Moulins, un convoi de JUMENTS PERCHONS, de 18 ans, Indiquez références. TONNES

T

OUJOURS LE PREMIER



oyl

LUX

savon spécial  
pour toutes lingers délicates